



	VISA Banque Laurentienne <i>Complicité</i>	VISA Banque Laurentienne <i>Complicité à taux réduit</i>
Taux d'intérêt annuel	19,99% 3,99% sur les transferts de soldes pour les 6 premiers mois.	12,49%
Frais annuels	Aucuns	30 \$ Payable sur une base mensuelle à raison de 2,50 \$ facturés au premier jour du cycle de facturation.
Période d'intérêt / délai de grâce	Vous bénéficiez d'une période de 21 jours sans frais d'intérêt sur les nouveaux achats si le solde est payé au complet à la date d'échéance. Aucun délai de grâce n'est accordé sur les avances de fonds, les chèques VISA et les transferts de soldes ; des frais d'intérêt s'appliquent.	
Paiement minimum	Votre paiement minimum est le plus élevé de 10 \$, de 3% du solde ou les intérêts.	
Opérations de change	2,5% Les transactions que vous faites en devises étrangères seront portées en dollars canadiens à votre compte au taux de change en vigueur le jour de la transaction. La Banque ajoutera 2,5% au taux de conversion de vos transactions le jour où elles sont effectuées.	
Autres frais	Les frais suivants sont portés au compte le jour de la transaction : <ul style="list-style-type: none">• Avances de fonds guichet automatique ou succursale de la Banque Laurentienne : 2 \$• Avances de fonds autres guichets au Canada : 2,25 \$• Avances de fonds à l'étranger : 3,50 \$• Frais de traitement d'un chèque VISA : 2 \$• Frais pour chacun des chèques ou autres effets utilisés pour payer le Découvert et les intérêts mais refusés par l'institution financière sur lesquels ils sont tirés : 25 \$• Frais pour copie de relevé de Compte plus de 30 jours après l'émission de ce relevé : 5 \$ par relevé.• Frais pour copie de facture inscrite sur le relevé de Compte plus de 30 jours après l'émission du relevé : 5 \$ par facture.	

CONDITIONS

J'atteste que les renseignements indiqués sur la présente demande sont exacts. Je comprends que l'autorisation de crédit et les privilèges de crédit reliés à la carte pourraient être réduits et/ou annulés par la Banque sans préavis dans l'éventualité où ma situation financière n'est pas celle présentée dans la présente demande ou s'est détériorée après la date où je fais la demande. Si la Banque Laurentienne du Canada (la «Banque») accepte ma demande, elle pourra ouvrir un compte à mon nom, émettre une carte VISA Banque Laurentienne et procéder de temps à autre à son renouvellement ou à son remplacement.

La Banque m'enverra l'entente régissant l'utilisation de ma carte VISA. L'utilisation de ma carte constituera mon acceptation des termes et conditions prévus à cette entente.

Pour plus de renseignements concernant les cartes VISA Banque Laurentienne, y compris toute information relative au taux de crédit, au moment où l'intérêt commence à courir ou à la période de grâce et au montant des frais non liés à l'intérêt, composez le : 514 252-1846 (Montréal et les environs) ou, sans frais, le 1 800 252-1846.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Banque collecte des renseignements personnels de ses clients et d'autres sources, tel qu'indiqué plus bas et utilise ces renseignements dans le cadre des services généralement rendus par elle et, entre autres, sans restreindre la généralité de ce qui précède, aux fins de vérifier l'identité du client, procéder à l'ouverture du compte, comprendre la situation financière du client, déterminer l'admissibilité du client aux produits ou services, comprendre ses besoins, administrer le produit ou service adéquatement. À ces fins, **a)** j'autorise la Banque, ses sociétés affiliées, mandataires et fournisseurs de services agissant pour elle (ci-après la « Banque ») à :

i) se renseigner sur ma solvabilité ou ma situation financière, de temps à autre et au besoin, pour les fins prévues aux présentes incluant l'identification du demandeur et du codemandeur et jusqu'à paiement complet de toute somme due à la Banque, auprès des personnes prévues par la loi, ainsi qu'auprès de tout agent de renseignements personnels et de toute personne mentionnée aux rapports de crédit obtenus, de toute institution financière et de tout assureur hypothécaire ou de toute autre personne de qui provient une référence et enfin, auprès de mon employeur actuel ou précédent mentionné dans la demande, et j'autorise ces personnes à transmettre les renseignements demandés;

ii) partager les renseignements qu'elle détient sur moi avec toute personne autorisée par la loi, agent de renseignements personnels, institution financière ou assureur hypothécaire, ou toute entreprise que la Banque juge appropriée conformément au paragraphe c) ci-dessous, VISA Canada et ses agents lorsque la Banque est avisée que ma carte est gagnante d'un prix suite à une promotion avec participation automatique faite par VISA Canada et ses agents ou avec mon consentement, avec toute personne qui en fait la demande;

iii) utiliser mon numéro d'assurance sociale à des fins d'identification et à des fins de regroupement de données, pour les services rendus par la Banque;

iv) rendre les renseignements personnels qu'elle détient sur moi accessibles à ses employés, sociétés affiliées, mandataires et fournisseurs de services, lesquels sont tenus de préserver la confidentialité de ces renseignements.

b) Vous pouvez en tout temps, sans m'en aviser, céder à toute personne mon compte VISA. Cette personne pourra être tenue de conserver mes renseignements personnels pour une certaine période de temps conformément aux lois applicables.

c) Dans le but de bénéficier d'un service de qualité et d'obtenir toute l'information disponible concernant les produits financiers offerts par la Banque, ses entités affiliées ou par toute entreprise que la Banque juge appropriée, j'autorise la Banque, ses entités affiliées ou toute entreprise que la Banque juge appropriée à utiliser les renseignements qu'elle détient sur moi pour me communiquer toute documentation, publicité, information ou tout renseignement. Je peux demander à la Banque de cesser d'utiliser les renseignements aux fins prévues par le présent alinéa à tout moment en avisant la Banque par écrit ou en composant le 514 252-1846 (Montréal et les environs) ou, sans frais, le 1 800 252-1846. La Banque ne refusera pas les services prévus aux présentes, lorsque j'y ai droit, même si j'ai révoqué son autorisation à l'utilisation de mes renseignements personnels.

d) Dans l'éventualité où certains des services rendus par la Banque sont rendus en provenance de l'extérieur du Canada, je comprends que mes renseignements personnels pourraient devoir être divulgués aux autorités réglementaires de cette juridiction, en conformité avec les lois de cette juridiction.

e) Tout dossier me concernant sera conservé à la succursale où je fais affaire ou au service approprié de la Banque. La Banque me permettra d'examiner les renseignements dont l'accès est prévu par la loi et je pourrai obtenir copie de ces renseignements, sur paiement des frais exigibles par la Banque et sur demande écrite de ma part adressée à :

Service des cartes de crédit, C.P. 368, Succursale B, Montréal (Québec), H3B 3J7

MD. VISA Int. / Banque Laurentienne du Canada, usager licencié. **1.** Les frais de 30 \$ sont payables sur une base mensuelle à raison de 2,50 \$ par mois. Ces frais sont chargés au premier jour du mois de votre cycle de facturation. Ces frais sont en vigueur en date du 1^{er} août 2010 : ils pourraient être modifiés sur préavis de 30 jours. **2.** Pour être admissible, vous devez être âgé entre 18 et 64 ans inclusivement au moment de la demande. Pour plus de renseignements sur le produit et les frais, composez le 514 252-1846 (Montréal et les environs) ou, sans frais, le 1 800 252-1846. **3.** Dans le cas d'un transfert, les points accumulés pourront être transférés à votre nouveau compte carte VISA Banque Laurentienne *Complicité*. **4.** Facultatif. **5.** Pour fins d'identification et de sécurité.